

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
25 mars 2024

Date de convocation : le 19 mars 2024

Votes pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 0

Objet :

Compte Administratif 2023

Affectation du résultat

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – M. Laurent DANIEL – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Caroline BERROD – Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Cathy MORIN – M. Gérard CORRIETTE – Mme Sylviane CARRE – Mme Yvonne BOUCHEZ – Mme Claudine LEGRAND – M. Didier MARLES, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration : M. Thierry DISSAUX

Membres excusés : M. Jean-Jacques DUWICQUET

Madame Caroline BERROD est nommée secrétaire.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,


Sur la proposition de son Président et après délibération,

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 qui s'élève à 20 188,12 € au compte 002 « Excédent antérieur reporté de fonctionnement » du budget primitif 2024, et précise que le résultat de l'investissement de l'exercice 2023 qui s'élève à 6 652,57 € sera inscrit au compte 001 « Excédent antérieur reporté d'investissement » du budget primitif 2024.

Délibération affichée le **09 AVR. 2024**
Territoriales.

, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités

Le secrétaire de séance,



Caroline BERROD

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

le **09 AVR. 2024**

Le Président,



David THELLIER